

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le treize septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Madame Maud MERING, Madame Laëtitia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET*, Monsieur Nicolas LEDUC et Monsieur Thierry MARQUIS *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*

ABSENTS : Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Olivier CADIOT, Madame Jennifer GODIN, Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....24

Votants26

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Luc LÉPICIER

| | |
|-------------------------------|---|
| DCM n°184/2023 - 1.1.9 | Projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY - marché public de maîtrise d'œuvre - attribution - décision modificative numéro 004/2023 du budget 2023 de la commune |
|-------------------------------|---|

Rapporteur : Madame HAMON

Ce marché public porte sur une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY.

Pour rappel, la mission de maîtrise d'œuvre comporte les éléments suivants :

- études préliminaires (EP) ;
- études d'avant-projet (AVP) ;
- études de projet (PRO) ;
- permis de construire (PC) - mission complémentaire ;
- assistance contrat de travaux (ACT) comprenant les deux phases, dossier consultation des entreprises (DCE) et phase d'analyse des offres ;
- validation des études, plans, éventuels essais et vérification des documents financiers (VISA) ;
- direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- assistance aux opérations de réception (AOR) incluant le suivi de la garantie de parfait achèvement (GPA).

Une consultation a été publiée sur le profil acheteur de la commune le 03 juillet 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 21 août 2023 à 12 heures 00.

Au terme de cette consultation, six offres recevables, répondant aux termes du cahier des charges, ont été déposées.

L'analyse des offres a été soumise à l'avis de la commission communale « Marché à procédure adaptée » le 06 septembre 2023. Celle-ci a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé par le rapport d'analyse des offres. En application de ce classement, l'offre la mieux-disante est la suivante :

| Entreprise attributaire | Prestation | Montant HT | Montant TTC |
|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| IPH Ingénierie de CESSON-SÉVIGNÉ (35) | Mission de maîtrise d'œuvre | 62 250,00 euros | 74 700,00 euros |

Etant donné l'absence de crédits ouverts sur le budget 2023 de la commune pour le règlement de cette mission de maîtrise d'œuvre et la nécessité de prévoir la création de l'opération numéro 5702 « rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY », il y a eu lieu d'adopter la décision modificative suivante :

| Augmentation des crédits | | |
|---|--------------------------|-----------------|
| Opération | Compte | Montant |
| 5700 (Rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY) | 2031 (Frais d'études) | 74 700,00 euros |

Après le vote de la présente décision modificative, le montant actualisé du suréquilibrage sur la section d'investissement du budget 2023 de la commune s'élèverait à 636 876,81 euros.

Monsieur le Maire rappelle que le lancement de ce marché public a été anticipé afin de permettre le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de l'appel à projets DETR / DSIL 2024 en fin d'année 2023.

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant le règlement intérieur des marchés publics de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE,

Vu la délibération numéro 139/2023 en date du 20 juin 2023 autorisant le lancement d'une consultation d'entreprises pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY,

Considérant l'avis favorable émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 06 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 06 septembre 2023 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que présenté dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise IPH Ingénierie de CESSON-SÉVIGNÉ pour son offre correspondant à la mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Jules FERRY pour un montant total de 62 250,00 euros HT, soit 74 700,00 euros TTC ;
- **APPROUVE** la décision modificative numéro 004/2023 du budget 2023 de la commune telle que présentée ci-dessus ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 28 septembre 2023

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Luc LÉPICIER**



Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
ID : 044-200078079-20230919-DCM_184_2023-DE